

## Mise en œuvre de la 4<sup>ème</sup> année de médecine générale L'URPS médecins Ile-de-France soutient les revendications des internes

Les représentants des internes de médecine se mobilisent le 29 janvier pour demander le report de la mise en œuvre de la réforme de 4<sup>ème</sup> année du DES médecine générale « Docteur Junior », réforme initiée pour compenser la désertification médicale et encourager les installations des jeunes médecins.

L'URPS médecins soutient les revendications et partage les constats posés :

1. Pas de cadre réglementaire établi.  
Deux ans après son adoption via 49.3, les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés. Les internes et les maîtres de stage universitaires sont dans l'incertitude concernant leurs missions, leurs conditions de travail, la responsabilité et les financements alloués ;
2. Le manque de terrain de stage en libéral, toutes spécialités confondues.  
L'ouverture de terrains de stage en libéral doit être encouragée et facilitée, anticipée et préparée. De nombreux blocages existent encore spécifiquement en Ile-de-France où plus de la moitié d'une promotion d'internes ne peut trouver de stage en libéral ;
3. Difficultés à disposer de locaux pour accueillir les Docteurs Juniors.  
La mise à disposition d'un cabinet indépendant pour l'activité du Docteur Junior implique un investissement des maîtres de stage particulièrement compliqué en Ile-de-France. Aucun moyen spécifique n'est prévu.

### Points positifs

- Au cours de l'année 2024, l'URPS médecins, en lien avec les DES de médecine générale, a mené une campagne de recrutement auprès des médecins libéraux franciliens et a identifié plus de 600 médecins libéraux prêts à devenir maître de stage (en complément des 1200 déjà existants) ;
- Dans toutes les spécialités, les médecins libéraux sont plutôt ouverts à l'accueil d'interne dans leurs cabinets si la configuration le permet ;
- L'URPS médecins est prête à accompagner cette démarche et à mobiliser les médecins installés.

### Que manque-t-il ?

- Un statut de Docteur Junior ambulatoire toutes spécialités impliquant une rémunération mixte comprenant un salaire d'interne et une rémunération à l'activité réalisée, de quoi rendre attractive la mission proposée ;
- Une possibilité de supervision distante des Docteurs Juniors par un maître de stage du territoire afin d'accueillir les 4000 Docteurs Juniors de médecine générale dès 2026 (dans un contexte immobilier contraint).
- Des moyens pour aider à l'équipement et l'aménagement des terrains de stage en libéral.

### À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : [www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org)

### Contact presse

Sylvie Courboulay, responsable communication  
06 86 80 88 56 – [sylvie.courboulay@urps-med-idf.org](mailto:sylvie.courboulay@urps-med-idf.org)